

Date de séance : 30 mars 2026
Date de convocation : 24 mars 2026
Date d'affichage : 24 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 28
Suffrages exprimés : 29

L'an deux mille vingt-six,
Le 30 mars à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni en Mairie sous la présidence de
Monsieur Yann PERRON, Maire,

Présents : Mmes Mélanie FAIVRE, Tinaïck HELARY, Marie LATORRE, Néné DIARRA, Marie-José DE CARVALHO, Chritine PRÉAUD, Emma LORY, Djamilia YAKIL (arrivée à 20 heures 10), Annie CHARPENTIER, Laura ANTOLINI, Angélique STULMULLER, Alexandra RAVÉ, Mélissa NAIT-BEKKOU, Angélique DARLAVOIX

MM. Yann PERRON, Jackie SCHINZEL, Sébastien COUVET, Jean-François BRICOURT, Sébastien DRAY, Rhamid HACHEMI, Jean-Marc BEBEL, Baptiste DEROUALLIERE, Nicolas LOISON, Cédric BARTH, Pascal ZANDOTTI, Matthieu DASSÉ, Jean LEMAIRE, Jean-François MARIANI

Procuration : M. Alexandre KARAA à M. Jean-François MARIANI

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mélanie FAIVRE

N°2610

Objet : Élection des membres de la commission d'appel d'offres

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L.1414-2 et suivants,

VU l'article 22 du Code de la commande publique,

VU le procès-verbal d'installation des nouveaux conseillers municipaux, le 20 mars 2026,

CONSIDERANT la nécessité, en conséquence, de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

CONSIDERANT que le maire est président de droit de la CAO

CONSIDERANT la liste candidate suivante :

Jean-François BRICOURT

CONSIDERANT qu'aucun membre du conseil municipal ne s'oppose à ce que le vote s'effectue à main levée

CONSIDERANT le vote à main levée :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

CONSIDERANT les résultats du premier tour de scrutin :

Liste de Jean-François BRICOURT : 29 voix

CONSIDERANT que la liste de Jean-François BRICOURT a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A l'unanimité,**

- 1) **PROCLAME** élus membres de la Commission d'Appel d'Offres les personnes suivantes : Jean-François BRICOURT, Sébastien COUVET, Mélanie FAIVRE, Pascal ZANDOTTI, Angélique DARLAVOIX pour les titulaires et, Annie CHARPENTIER, Rhamid HACHEMI, Cédric BARTH, Jackie SCHINZEL, Jean-François MARIANI pour les suppléants.

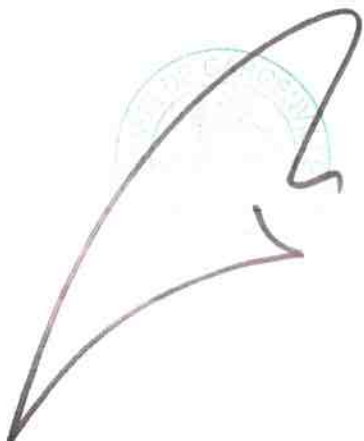
- 2) **RAPPELLE** que le maire est président de droit de la Commission d'Appel d'Offres

Certifié exécutoire après envoi au contrôle de l'égalité et affichage le 03/04/2026

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles (articles R.421-1 et R.421-5 du Code de Justice Administrative)

Pour copie conforme
Le Maire,
Yann PERRON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yann Perron', written over a faint circular official stamp.

Pour copie conforme
La secrétaire de séance,
Mélanie FAIVRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mélanie Faivre', written over a faint circular official stamp.